

### INTEGRATION

#### DANS CE NUMÉRO :

LE MESSAGE DE PIERRE-MARTIN LAMON 1

PAROLE A LA DÉLÉGUÉE A LA JEUNESSE ET À L'INTÉGRATION 2

PAROLE AUX JDC 2

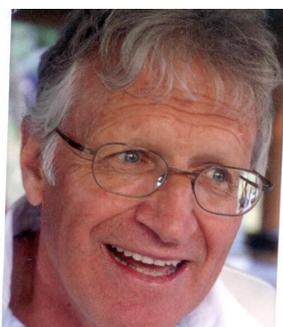
PAROLE AUX JDC 3

PAROLE A NOS ÉLUS COMMUNAUX 3

PAROLE À NOS ÉLUS CANTONAUX 4

LA MINUTE « ON N'AIME, ON N'AIME PAS » 4

#### LES REQUÉRANTS D'ASILE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA



*Pierre-Martin Lamon  
Philosophe*

Tout le monde ne le sait peut-être pas : le bâtiment qui jouxte le Centre valaisan de pneumatologie (autrefois : le 'Sana valaisan'), sur le territoire de la Commune de Crans-Montana, sert aujourd'hui de foyer d'accueil provisoire pour des requérants d'asile majeurs. Ceux-ci sont en attente de l'octroi éventuel du statut de

réfugiés par la Confédération.

À ce sujet, il est important de relever que les démarches administratives se sont accélérées depuis l'an dernier, conformément à la nouvelle loi sur l'asile, mais qu'il reste malheureusement des cas - notamment de jeunes Érythréens - laissés sur le banc d'une attente quasi insupportable, alors qu'ils ont tout en mains pour une intégration réussie, voire même, pour certains, obtenu une place d'apprentissage et un patron prêt à les engager.

La durée moyenne du séjour des requérants au foyer du « Sanaval » varie de quelques mois à un ou deux ans. Qui sont-ils ? Que font-ils de leurs journées ? Sous la tutelle de l'Office cantonal de l'asile, comment fonctionne le foyer d'accueil du Sanaval ? Quels contacts ont-ils avec la population locale ? Que fait la commune, concrètement, pour favoriser leur intégration ?

Le foyer compte un responsable administratif – qui remplit un rôle important pour l'accueil psycho-social de ces personnes – et un animateur chargé de leur concocter un programme journalier d'occupation et de

formation. Car ces jeunes gens expriment leur désir de construire un avenir acceptable.

Certains d'entre eux participent à des travaux communaux d'intérêt public (réaménagement des sentiers forestiers, des bisces, etc.), d'autres, pendant la haute saison, occupent des emplois dans des entreprises de restauration ou sont engagés par les entreprises qui veulent bien les accueillir pour un stage de une à trois semaines. D'autres enfin sont employés dans le cadre de travaux cantonaux.

Par ailleurs, ces jeunes requérants ont contact avec plusieurs bénévoles de notre région, qui, au moins une fois par semaine, leur donnent des cours de français. Ajoutons que ces cours sont également l'occasion pour eux de découvrir le mode de fonctionnement de notre démocratie, nos règles et valeurs civiques, nos valeurs morales partagées, nos façons de vivre, etc.

Fréquenter ces personnes requérantes offre l'avantage de faire tomber certains préjugés, certaines barrières. Non, les requérants ne nous mettent pas en danger. Oui, ce sont des personnes qui partagent notre humanité. Oui, on peut nouer avec elles des relations respectueuses, des contacts chaleureux, cordiaux.

Que souhaiter en cette année 2020, sinon de leur réserver, sur le plan politique, administratif et humain, un accueil digne et responsable ? Ne serait-ce pas là une garantie pour la paix de notre 'vivre-ensemble', le gage d'un avenir aussi harmonieux que possible pour tous ?

#### EN BREF

- L'intégration : une manière d'améliorer le Vivre-Ensemble
- L'ACCM : des réponses
- Députation: succès et déception



Florence Salamin de Ieso  
Déléguée à la jeunesse et à  
l'intégration de l'ACCM

C'est en 2014 que les municipalités décident de créer un poste de déléguée à l'intégration au sein de l'Association des communes de Crans-Montana, en complétant le poste de la déléguée à la jeunesse. Florence Salamin de Ieso est donc chargée de mettre sur pied des mesures pertinentes favorisant l'intégration de la population d'origine étrangère dans nos contrées. Elle travaille de concert avec la commission «Jeunesse et Intégration» de l'ACCM.

Un pilier important de l'intégration est la langue du lieu de vie. C'est pourquoi l'ACCM propose des cours de français de différents niveaux, accessibles à moindre coût grâce au subventionnement de la confédération, du canton et des communes. En ce moment quatre classes comprenant une dizaine de participants se retrouvent deux fois par semaine pour améliorer leur capacité de communication en français.

Pour les personnes plus avancées, les rencontres Tabl'a blabla sont des occasions conviviales de pratiquer la langue. Ces soirées de conversations se déroulent une fois par mois et l'animatrice y propose un sujet de discussion. Autant les cours que ces soirées permettent aux participants de tisser de

nouveaux liens, de faire des rencontres et d'en apprendre plus sur la culture des uns et des autres, et bien entendu sur la culture et la tradition du pays d'accueil.

C'est dans ce même esprit que le projet Tandem a vu le jour. Il propose de mettre en contact des habitants de la région avec des nouveaux arrivants. Une fois le tandem formé, celui-ci se retrouve de manière régulière pour échanger, partager, découvrir et en apprendre plus l'un sur l'autre, sur leur culture, mode de vie et traditions respectives.

Créer des liens ou les renforcer est un élément central de l'intégration. La déléguée s'engage pour offrir des espaces pour le faire. La fête des voisins est donc un moment privilégié pour aller à la rencontre de ces habitants, pour faire leurs connaissances ou simplement pour prendre le temps de partager un moment avec eux. La commission jeunesse et intégration met à disposition des kits d'organisation pour les initiateurs de fêtes (Victuailles, t-shirts, ballons, carton d'invitation et affiches).

D'autres actions sont encore entreprises grâce à la collaboration de partenaires. L'Ecole en est un privilégié avec qui la déléguée à l'intégration travaille souvent notamment dans le cadre de la semaine d'action contre le racisme. Des expositions, des ateliers « cuisines du monde », des ateliers philosophiques et pratique de l'attention ont ainsi vu le jour afin de sensibiliser les jeunes aux questions d'intégration, de racisme et de vivre-ensemble.

## PAROLE AUX JDC

### LE SPORT, FACTEUR D'INTÉGRATION SOCIALE

Nombre d'entre vous se sont, sans doute, déjà interrogés sur la raison pour laquelle le sport est-il si présent dans les politiques d'intégration sociale. A titre d'exemple, le programme national « Jeunesse et Sport » dispense un module théorique sur la diversité culturelle dans le sport pour les moniteurs souhaitant approfondir les enjeux liés à cette thématique. Dans la littérature scientifique, d'aucuns affirment que cette place conséquente accordée à l'activité physique dans les politiques publiques découle du fait que le sport met en scène un modèle idéalisé de lien social où la compétition n'empêche pas la solidarité.

De par ma profession de professeur d'éducation physique et via mes différents engagements associatifs, je mesure les bienfaits

de l'activité physique correctement encadrée sur le développement personnel au quotidien. Les jeunes fournissent des efforts, assument leurs responsabilités et acquièrent, par la même, ces valeurs et principes indispensables au bon fonctionnement de notre société.

Depuis plus d'un an, la commune de Crans-Montana s'est associée au programme MidnightSports afin d'ouvrir la salle de sport du Centre scolaire de Crans-Montana les samedis soir pour les jeunes entre 13 et 17 ans et offrir ainsi un lieu gratuit pour les rencontres et l'activité physique. L'occasion de danser, écouter de la musique et plus généralement de créer du lien social à une époque où la communication s'effectue plus que jamais par écrans interposés.

Nicolas Bonvin  
Constituant

**UNE INTEGRATION RÉUSSIE**

L'accession de Milan Kalajdzic à la direction du restaurant le « Mosaic » en 2018 a constitué la suite logique d'une parfaite intégration pour ce citoyen de la commune de Crans-Montana originaire de Bosnie. Si le fait d'être né en Suisse et d'avoir suivi l'ensemble de sa scolarité obligatoire sur le Haut-Plateau a, de son propre aveu, facilité sa tâche, il n'en demeure pas moins que cette réussite découle d'un travail acharné. Lorsque ses camarades de classe pouvaient, par exemple, se référer à leurs parents, Milan s'en remettait davantage à sa force de caractère et à son goût pour le travail qu'à ses parents dont le parcours de vie ne permettait pas d'accompagner leurs enfants dans cette tâche. D'ailleurs, lorsque notre interlocuteur est interrogé sur le secret de son intégration réussie, son jugement est sans appel : « la culture du travail et le goût de l'effort transmis au sein de mon cercle familial ont joué un rôle déterminant ». En effet, aussi bien le parcours de ses parents Joka et Aco – qui ouvrirent une dizaine d'années seulement après leur arrivée en Suisse la pizzeria Le Michelangelo – que celui de leur fils diplômé de la très réputée Ecole des Roches

de Bluche dénotent d'une mentalité travailleuse et d'un esprit d'entreprise à toute épreuve. Conjugués à de grandes ambitions, ces traits de caractères auraient pu amener Milan à parcourir le monde en vue d'atteindre ses objectifs : « au terme de ma formation à l'Ecole des Roches, je me suis engagé dans un stage d'un an à Miami. L'idée, à l'époque, était de développer mon affaire, en Suisse ou ailleurs... ». Pourtant, lorsque l'opportunité de développer son propre restaurant à Crans-Montana s'est présentée, le jeune homme a sauté sur l'occasion « pour rendre à cette fabuleuse région tout ce qu'elle a offert à ma famille et moi-même ». Et ce ne sont pas les nombreux citoyens de la commune qui savourent la qualité de sa cuisine qui s'en plaindront !



*Milan Kalajdzic  
Restaurateur*

**PAROLE À NOS ÉLUS COMMUNAUX**

**L'AVENIR DE L'ACCM**

Suite à une communication particulièrement chaotique, nombre de questions se posent sur l'avenir de l'ACCM. Nous posons la question à Laurent Bagnoud, président de la commission Structure de l'ACCM, qui est chargée par le Comité directeur de la réflexion sur l'avenir de la gouvernance entre les trois communes de Lens, Icogne et Crans-Montana. Nous vous proposons donc un « **VRAI – FAUX** » sur les questions entendues auprès de nos membres...

**La Commune de Crans-Montana a décidé de quitter l'ACCM ?**

**FAUX** – A ce stade, il n'y a pas de décision formelle du Conseil communal de quitter l'ACCM. Nous avons choisi d'étudier une autre voie de collaboration, celle de la coordination intercommunale. Nous observons que la situation actuelle n'est pas satisfaisante et que nous devons réfléchir à l'avenir. Mais nous souhaitons disposer d'une solution crédible avant de potentiellement quitter l'ACCM.

**Les communes de Lens et Icogne sont mises devant le fait accompli ?**

**FAUX** - L'analyse a été conduite ensemble avec les autorités des trois communes. Des experts nous ont accompagnés, mais le fait que la variante « coordination intercommunale » ait été retenue comme la meilleure variante est le résultat de travaux réalisés avec le Comité directeur de l'ACCM et les présidents des commissions de l'ACCM. Nous allons d'ailleurs poursuivre ce travail, en collaboration avec les autorités de Lens et Icogne.

**Les élus PDC du Conseil communal sont par principe contre l'ACCM ?**

**FAUX** – Nous pensons qu'une association de communes à but multiples constitue une variante tout à fait justifiée avec 6

**LE VRAI / FAUX**

communes, et que les autorités précédentes ont été visionnaires de la mettre en place. Aujourd'hui avec 3 communes, dont une qui a le statut d'une ville, il convient de réfléchir et de trouver une solution adaptée à la nouvelle réalité. Nous y travaillons, je l'espère à l'avenir avec sérénité.

**La communication autour de ce projet a été chaotique?**

**VRAI** – Malheureusement les médias ont été informés de manière très lacunaire, voir même erronée, sur les décisions prises et sur les analyses réalisées. Cela a donné l'impression que nous agissions sans réflexion et que nous claquions la porte aux nez des communes de Lens et d'Icogne. Je le regrette beaucoup, car ce n'est pas du tout l'état d'esprit des travaux entrepris. Nous voulons trouver une solution qui convienne à tous, et qui simplifie la collaboration entre les communes.

**Adopter la coordination intercommunale, c'est revenir 20 ans en arrière quand tout était bloqué?**

**FAUX** - Les blocages peuvent représenter un des risques d'une collaboration intercommunale. Mais nous avons aussi connu des blocages avec des projets de l'ACCM, comme les bains par exemple. Les blocages sont plus souvent liés aux personnes qu'aux structures politiques... Dans la solution qui sera retenue, il faudra s'assurer d'une vision commune du développement du Haut-Plateau, et mettre en place des mécanismes permettant de décider et de réaliser les projets. A ce titre, le projet de stratégie de développement intercommunale, mené par Joseph Bonvin, donne déjà les bases de cette vision partagée entre les trois communes.

## BILAN 2019 DE LA DÉPUTATION DE CRANS-MONTANA



Stéphane Pont  
**Député et Président de la Commission des finances du Grand Conseil**

2019 fut une année intense pour le Grand Conseil valaisan et plus particulièrement pour les députés de la région de Crans-Montana. En effet divers sujets d'importance ont été traités comme le service des ambulances, le Centre valaisan de pneumologie (CVP) en passant par la loi sur l'hébergement et la restauration (LHR), les

remontées mécaniques pour terminer par le home « Le Christ-Roi » à Lens, les forêts protectrices et le budget 2020 de l'Etat du Valais. A chaque fois nous avons défendu les intérêts de notre région avec un certain succès mais également des déceptions. Je ne le cache pas, la plus grosse d'entre elles concerne le Centre valaisan de pneumologie (CVP).

Pour le service des ambulances nous défendons aujourd'hui encore avec les Communes de Crans-Montana, une permanence sur la station en intervenant auprès de l'Etat du Valais pour modifier la planification du dispositif ambulancier cantonal. Quant aux remontées mécaniques, secteur touristique vital dans notre région, un postulat a permis d'apporter des améliorations en matière de durée des remboursements des crédits NPR.

Pour le Centre valaisan de pneumologie et comme cité plus haut, ce dossier restera pour nous une déception. En effet comme un dernier rempart à la décision des services de l'Etat, nous nous sommes battus avec les outils parlementaires disponibles pour rappeler à Madame la Conseillère d'Etat l'importance, à moyen et long terme, de

ne pas désengager la réadaptation pulmonaire au CVP. Malheureusement sans grand succès puisque les communes de Crans-Montana se sont satisfaites de la proposition du Canton, qui pour les 2 à 3 prochaines années, affectera ce bâtiment pour les besoins des personnes âgées du home de Lens durant la transformation et l'agrandissement du « Christ-Roi ». Une décision qui reste à court terme et qui ne nous satisfait pas vraiment. Il reste toutefois un espoir dans ce dossier, un groupe de travail a été nommé comprenant des représentants, des communes, de l'Etat du Valais et des députés pour réfléchir à l'avenir du CVP. Espérons qu'il en ressortira quelque chose de tangible et de mesurable pour le futur.

Le Grand Conseil a également accepté, en fin d'année, une subvention pour la transformation et l'agrandissement du home « Le Christ-Roi » sur la base du projet présenté. Grâce à ces investissements la planification des lits pour personnes âgées du district de Sierre sera consolidé.

Enfin en tant que président de la Commission de haute surveillance des Finances du Grand Conseil (Cofi), j'ai eu le plaisir de défendre le budget 2020 de l'Etat du Valais qui selon la loi doit respecter le frein aux dépenses et à l'endettement et surtout rester équilibré malgré les velléités compréhensibles des groupes et des partis politiques. **Un exercice tout sauf simple.** En effet durant les débats de décembre, plusieurs interventions réclamaient plus d'engagements financiers dans divers domaines. Ils ont finalement été refusés en relation avec l'équilibre budgétaire. Il faut savoir que le Conseil d'Etat, grâce aux finances saines de notre canton, avait déjà planifié au budget des moyens financiers complémentaires dans certains secteurs qui en ont bien besoin comme l'entretien des routes, la santé et le social, des subventions dans le domaine de l'énergie ou pour le développement durable en regard de l'agenda 2020, il n'était donc pas nécessaire d'en rajouter.

## LA MINUTE « ON AIME, ON N'AIME PAS ! »

## On aime...

... les magnifiques animations proposées pendant les fêtes, signe d'une collaboration retrouvée entre les acteurs de la destination.

## On s'interroge...

...sur la baisse des impôts communaux qui est inversement proportionnelle à l'insuffisance de financement telle que présentée dans le plan quadriennal et sur l'augmentation dans le budget communal 2020 des charges de personnel de près de CHF 900'000 par rapport aux comptes 2018.

## On n'aime pas...

... la communication désastreuse de notre commune qui met à mal les relations intercommunales.

## CONTACT

[www.pdc-crans-montana.ch](http://www.pdc-crans-montana.ch)

[www.facebook.com/PdcCransMontana](https://www.facebook.com/PdcCransMontana)

[info@pdc-crans-montana.ch](mailto:info@pdc-crans-montana.ch)

Une idée, une proposition :

[lemag@pdc-crans-montana.ch](mailto:lemag@pdc-crans-montana.ch)